

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 23 avril 2023

Baulmes	10 h 00	Culte avec baptême. J.-M. Diacon-Reymond.
L'Abergement	10 h 00	Culte. P.-O. Heller.
Grandson	10 h 00	Culte. S. Mermod-Gilliéron.
Bonvillars	10 h 00	Culte. O. Bader.
Champvent	10 h 00	Culte. A.-C. Rapin

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

Messe du mois d'avril 2023:

23 avril 2023: messe à 8 h 30

Mercredi 30.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 6.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 13.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 23.09 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 30.09 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 7.10 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 14.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

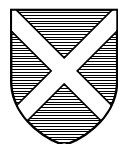
Samedi 21.10 13h30 - 17h30

Tir de l'Amitié Villars s/Yens - Baulmes

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

**Société de tir sportif
Misterdam Baulmes**

Dates des tirs 300 mètres 2023

AVRIL

Mercredi 19.04 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 26.04 18h00 - 20h30

Entraînement

MAI

Mercredi 3.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 10.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 17.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 24.05 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 31.05 18h00 - 20h30

Entraînement

JUIN

Vendredi 2.06 15h00 - 20h30

Tir en campagne

Samedi 3.06 08h30 - 12h00

Tir en campagne

Dimanche 4.06 08h30 - 12h00

Tir en campagne

Mercredi 7.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Vendredi 9.06

Abbaye de Baulmes

Samedi 10.06

Abbaye de Baulmes

Mercredi 14.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 21.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 28.06 18h00 - 20h30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 5.07 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 12.07 17h00 - 20h30

Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 14.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 15.07 08h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 19.07 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 21.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 22.07 08h00 - 12h00

Tir des Aiguilles

AOÛT

Mercredi 2.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 9.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 16.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 23.08 18h00 - 20h30

Tir militaire



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

**Changement d'horaire
guichet communal**

Lundi 24 avril 2023

La Municipalité informe sa population que le guichet du bureau communal sera ouvert **de 16h00 à 18h00** au lieu de 17h00 à 19h00 le **lundi 24 avril 2023**.

Tout en vous remerciant de votre compréhension.

La Municipalité

Conseil général

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance le

mercredi 28 juin 2023 à 20h00

en la salle du Conseil (rte de Vugelles 3)

L'ordre du jour et documents usuels seront disponibles ultérieurement.

Le bureau du Conseil



RANCES

Tir sportif Rances Tirs internes - Saison 2023

AVRIL

Lundi 24 de 18h00 à 20h00

Tir entraînement et militaire

MAI

Lundi 8 de 18h00 à 20h00

Tir entraînement

Lundi 22 de 18h00 à 20h00

Tir entraînement et militaire

JUIN

Lundi 5 de 18h00 à 20h00

Tir entraînement

Lundi 19 de 18h00 à 20h00

Tir entraînement et militaire

AOÛT

Lundi 28 de 18h00 à 20h00

Tir entraînement et militaire

SEPTEMBRE

Vendredi 1^{er} de 15h00 à 20h00

Samedi 2 de 8h00 à 18h30

Dimanche 3 de 8h00 à 18h30

Samedi 9 de 8h00 à 18h30

Dimanche 10 de 8h00 à 12h00

Tir FVJC

Jeu di 21 de 16h00 à 20h00

Samedi 23 de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 16h30

Tir clôture

OCTOBRE

Samedi 28 Journée

Tir de la Rataplan



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Poste au concours Conciergerie

La fonction comprend toutes missions liées à la conciergerie du bâtiment communal de Champvent, de la salle communale d'Essert-sous-Champvent, y.c. la gestion des locations, ainsi que de l'église de Champvent.

Entrée en fonction: 1^{er} juillet 2023

Renseignements: José Lambelet, Municipal, 079 417 33 00.

Rémunération à l'heure.

Les dossiers sont à envoyer à la Municipalité de Champvent, Grand-Rue 8, 1443 Champvent, **jusqu'au 10 mai 2023.**

La Municipalité



METHOD

Conseil général - Convocation

Les citoyennes et citoyens de Method sont convoqués en assemblée du Conseil général le:

lundi 24 avril 2023 à 20h00

à la grande salle de Method

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022.
3. Assermentation des nouveaux membres.
4. Réponses aux questions posées lors du précédent Conseil.
5. Communications de la présidente.
6. Communications de la Municipalité.
7. Préavis municipal N° 10: préavis pour l'étude d'un projet de fusion entre les Communes de Chamblon, Method, Suscévaz et Treycovagnes. Rapport de la commission gestion - finances.
8. Renouvellement du bureau du Conseil général. Démission de Philippe Corset, vice-président.
9. Interventions individuelles.

Le bureau du Conseil

Le procès-verbal de la dernière séance, les préavis portés à l'ordre du jour ainsi que tous les documents utiles à la séance, peuvent être consultés sur le site internet communal www.method.ch ou demandés au greffe municipal.



LES CLÉES

Remerciements

Par tous les temps, le cœur vaillant, un grand **merci** aux habitants qui ont répondu «présent» à ce *Coup de Balai* du 1^{er} avril 2023.

La Municipalité



ORGES

Élection complémentaire d'un.e conseiller.ère municipal.e

**Arrêté de convocation
pour le scrutin communal du 18 juin 2023
Décision préfectorale du 8 mars 2023**

Vu:

- la Loi du 05.10.2021 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application (RLEDP),
- la démission de **Madame Mallory CRICCO** Municipale,
- l'autorisation du Bureau électoral cantonal du 31 mars 2023.

Les membres du corps électoral de la **Commune d'Orges** sont convoqués le **dimanche 18 juin**

2023 pour élire un.e conseiller.ère municipal.e en même temps que les votations fédérale et cantonale.

En cas de second tour, celui-ci aura lieu le **dimanche 9 juillet 2023.**

Conditions générales

Cette élection aura lieu selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une élection tacite est possible dès le 1^{er} tour. En cas d'élection tacite, la tenue du scrutin populaire est annulée.

Corps électoral

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale ou qui sont représentées par un mandataire pour cause d'inaptitude en raison d'une incapacité durable de discernement):

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la Commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le Canton de Vaud depuis trois ans au moins.

Seront automatiquement incluses dans le registre du corps électoral les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le registre du corps électoral peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture des bureaux à des fins de vérification de l'exactitude des données inscrites.

Dépôt des listes

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé :

- **au lundi 8 mai 2023 à 12 heures précises au greffe municipal pour le premier tour;**
- **au mardi 20 juin 2023 à 12 heures précises au greffe municipal en cas de second tour.**

Toute liste de candidature doit:

- être signée par 3 membres du corps électoral domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur.s nom.s, prénom.s, année de naissance, lieu.x d'origine et domicile;
- mentionner une personne mandataire et une personne suppléante; à défaut, la personne dont le nom figure en tête des signataires est considérée comme personne mandataire et la suivante comme personne suppléante;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chaque personne candidate; sa signature peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom.s, prénom.s, année de naissance, lieu.x d'origine, profession et domicile de toutes les personnes candidates.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

En complément à la procédure légale et pour des besoins d'organisation, il est immédiatement fait mention à la Préfecture ainsi qu'au bureau électoral cantonal (021 316 44 00 – droits-politiques@vd.ch) si l'élection est tacite ou s'il y aura un scrutin aux urnes.

Le bureau

Autorisation

Dans sa séance du 11 avril 2023, la Municipalité a autorisé les travaux suivants:

Situation: Longeville 4, 1430 Orges

Parcelle N°: 531

Propriétaire: Sébastien Wenger

Nature de l'ouvrage: Installation d'un champ de panneaux photovoltaïques sur le pan de la toiture, surface 1.94 m².

La Municipalité

VIDE-GRENIER + DRESSING

Samedi 29 avril 2023
de 9h00 à 17h00
Battoir d'ORGES

Renseignements: **079 755 45 23**

SOLCREATIONS
OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service **www.solcreations.ch**
021 887 74 30
024 426 07 26

Dimanche 7 mai 2023 à 10h00

La Société de musique
«L'ÉCHO DES CAMPAGNES» de Rances-Valeyres-sous-Rances
organise un

repas-concert
à la grande salle de Valeyres-sous-Rances

Menu:

Feuilleté aux p'tits légumes et champignons de Paris
Escalopines de porc à la moutarde - Gratin dauphinois - Légumes de saison
Mousse aux framboises

Ouverture des portes: 9h30 - Concert: 10h00 - Repas: 12h30

Prix repas et concert: Fr. 40.-/pers. ou enfants: Fr. 1.- par année d'âge jusqu'à 13 ans

Pour toute inscription, contacter le **079 561 95 67**



Spécialiste en gestion des déchets
industriels et métallurgiques

Rte d'Yverdon 3 | N°tel 079 209 30 78
1445 Vuiteboeuf | Mail: josse.bader@jbmatal.ch

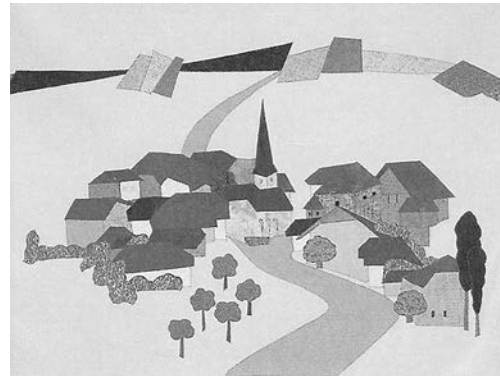
Spécialiste
en métaux non ferreux.

Rachat de tout métaux
non ferreux (cuivre, laiton,
alu, inox, plomb, zinc).
Prix sur demande.

Nouveau:
Broyeur à câble pour
séparation des plastiques.

EXPOSITION Patchwork

Du 26 avril au 30 avril 2023

**Pour les 30 ans de Marjolain's Patch**

Vernissage: mercredi de 17h00 à 19h00
Expo: du jeudi au dimanche de 14h00 à 18h00

MOUTONNERIE - 1357 LIGNEROLLE

CHAMPVENT - ESSERT - VILLARS**La Société de Couture**

avise la population que les dames se feront un plaisir de passer à domicile les:

mardi 2 et mercredi 3 mai 2023

pour récolter les dons en faveur de la vente du dimanche 7 mai 2023.

Nouveauté:

Possibilité de déposer vos dons au bâtiment communal **le jeudi et vendredi dès le 27 avril 2023.**

La Société de Couture